

DEPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

COMMUNE DE SCEAUX

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle : 1/5000

DOE 92 (Sv/Pup)

decembre 2008

LEGENDE

- Servitudes relatives à la conservation du patrimoine culturel
  - Monument historique classé et périmètre de protection de 500 m de rayon
  - Monument historique inscrit et périmètre de protection de 500 m de rayon
  - Site classé
- Servitudes relatives à la conservation du patrimoine sportif
  - Terrain de sport (référence au règlement)
- Servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements
  - Canalisation de gaz à haute pression en acier Ø 300
  - Zone en bordure de laquelle s'appliquent les servitudes relatives au chemin de fer
  - Plan d'alignement approuvé
  - Zone de dégagement de l'aérodrome de Toussus-le-Noble (à titre indicatif)
  - Zone de dégagement radioélectrique
  - Câble P.T.T. / T.R.N.
- Servitudes relatives à la sécurité publique
  - Périmètre de prévention des risques de mouvement de terrains liés aux anciennes carrières

